



Groupement Hospitalier de Territoire de Charente

MEDECINS DU TRAVAIL (H/F)

Les établissements hospitaliers de Charente constitués en Groupement Hospitalier de Territoire souhaitent développer un service de santé au travail commun à tous les établissements.

Dans ce cadre, le Centre Hospitalier d'Angoulême, établissement support du groupement, recherche **2 médecins du travail**.

L'équipe déjà constituée de temps de secrétaire, ergonomes, assistante sociale, psychologue du personnel devrait prochainement être complétée par du temps d'infirmier.

En tant qu'acteurs principaux du projet, vous serez entièrement impliqués dans la création de ce nouveau service ainsi que dans son organisation.

La rémunération sera calculée au regard de la convention collective nationale des services de santé au travail interentreprises (classe 21 de la grille des salaires PRESANCE).

Les candidatures sont à adresser à Madame la Directrice des Ressources Humaines et des Relations Sociales du Centre Hospitalier d'ANGOULEME, Rond-point de Girac CS 55015 Saint Michel 16959 ANGOULEME cedex 9.



Direction : Ressources Humaines et Relations Sociales

Métier : Médecin du travail

Services ou unités fonctionnelles : Service de santé au travail

Définition / Mission : Il assure le suivi médical des agents du Centre Hospitalier d'Angoulême et de l'ensemble des établissements du GHT afin de prévenir et diagnostiquer les affections de santé.
Il détermine également l'aptitude au poste de travail et fournit un avis médical sur les risques professionnels.
Il informe et conseille le personnel et l'administration sur l'environnement sanitaire et les conditions de travail, participe à l'évaluation et la prévention des risques.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Relations professionnelles les plus fréquentes : agents, secrétaires médicales, les différentes Administrations, médecins traitants, ergonomes, assistantes sociales.

A terme, une équipe pluridisciplinaire viendra compléter le projet.

Amplitude horaire : 8h – 18h

Conditions particulières d'exercice	Travail isolé :	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
	Déplacement :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Temps partiel possible :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Horaires :	<input checked="" type="checkbox"/> Fixe	<input type="checkbox"/> variable
	Repos hebdomadaire :	<input checked="" type="checkbox"/> Fixe	<input type="checkbox"/> Variable
	Contact malade/public :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Le médecin du travail interviendra sur les 7 établissements du GHT : Angoulême, La Rochefoucauld, Ruffec, Cognac, Barbezieux, Châteauneuf, Confolens

Risques professionnels : En lien avec le Document Unique

Prérequis nécessaires à l'exercice du poste : Diplôme exigé : Doctorat de médecine / DES ou CES de médecine du travail

Formations obligatoires : Obligation de suivre un programme annuel de développement professionnel continu

ACTIVITES

Activités principales :

- Planification et réalisation des examens médicaux de médecine professionnelle et préventive : systématique, à la demande des agents, de leur médecin ou du Centre Hospitalier ;
- Rédaction et mise à jour du dossier des agents et/ou transmission aux secrétaires ;
- Conseil à la Direction concernant les choix, les projets, les activités des 7 Centres hospitaliers ;
- Information et conseil auprès des personnels relatifs à son domaine de compétences (congrés maladie, aménagement de poste, reclassement..);
- Conseils et pratiques de vaccinations obligatoires ou conseillées du fait de risques professionnels ;
- Veille et évaluation des situations et conditions de travail.

Activités spécifiques :

- Participation au Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail ainsi qu'aux différentes commissions relative à la santé au travail (ex : CAME, commission des AT...)
- Participation à différentes études et enquêtes

SAVOIR-FAIRE / Compétences	Niveau requis
Evaluer l'aptitude au poste de travail	Expert
Ecouter les agents et analyser les situations et leurs besoins en matière d'hygiène, de conditions de travail et de santé publique	Expert
Réaliser une surveillance médicale particulière pour une catégorie d'agent (femmes enceintes, travailleurs handicapés, agents réintégrés après CLM/CLD ou AT...)	Expert
Proposer des aménagements de postes de travail ou des conditions d'exercice justifiés par l'état de santé des agents	Maîtrisé
Travailler en collaboration avec la DRH-RS sur la mobilité, la gestion des carrières et le reclassement des agents	Pratique courante
Informers tous types de publics en matière d'hygiène, de sécurité, et de protection de la santé	Maîtrisé
Formuler des avis auprès de la Direction	Maîtrisé
Participer à la définition de la politique de prévention des risques professionnels	Pratique courante

*Niveau : Non requis/ A développer / Pratique courante / Maîtrisé / Expert

CONNAISSANCES	Degré**
<u>Connaissances principales :</u> Cadre réglementaire, enjeux et évolutions en matière de santé publique Droit des malades et qualité du système de santé Médecine générale Types de visites (embauche, reprise, périodique) Pathologie et psychopathologie du travail Techniques d'interprétation et de diagnostic	Connaissances approfondies Connaissances approfondies Connaissances d'Expert Connaissances d'Expert Connaissances d'Expert Connaissances d'Expert
<u>Connaissances spécifiques :</u> Statuts de la fonction publique hospitalière Réglementation du travail	Connaissances détaillées Connaissances détaillées

** Degré : Connaissances Générales / Connaissances détaillées / Connaissances approfondies / Connaissances d'Expert